



**RÉGION ACADÉMIQUE
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté du 29 novembre 2023 définissant les modalités de l'assistance technique mise en place lors des élections des représentants étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Corse
Elections du 6 au 8 février 2024

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE DE CORSE
RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CORSE
CHANCELIER DES UNIVERSITES**

VU le code de l'éducation, notamment les articles L.822-1, R.822-12, R.822-12-1, R.822-12-2 ;
VU le décret n°2021-457 du 15 avril 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires et aux dispositions pouvant être prises par les recteurs de région académique en cas de difficulté grave rencontrée dans le fonctionnement du conseil d'administration d'un centre régional, notamment l'article 17 ;
VU l'arrêté du 13 novembre 2023 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, notamment l'article 17 ;
VU la circulaire du 15 novembre 2023 relative aux modalités d'organisation des élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;
Suite à la consultation de la commission électorale le 28 novembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

En application des textes susvisés, le centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Corse met à la disposition des électeurs une assistance téléphonique afin de les aider dans l'accomplissement des opérations électorales pendant toute la durée du scrutin.

Article 2 :

Après consultation de la commission électorale, cette assistance téléphonique est joignable au 04.95.45.21.04 de 9h00 à 17h00 du 6 au 8 février 2024 inclus.

Article 2 :

Le Directeur Général du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Corse est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Corse et affiché dans ses locaux.

Fait à Ajaccio, le 29 novembre 2023

Le recteur de la région académique de Corse
Recteur de l'académie de Corse
Chancelier des Universités



Jean-Philippe AGRESTI